



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

12 novembre 2024



### Acte 2 du choc des savoirs alors que nous attendons que le rideau soit baissé

Depuis la rentrée scolaire, la réforme des "groupes de besoin" est entrée en application dans les collèges. Sa mise en place controversée en 6e et 5e s'est heurtée à la réalité du terrain, à la résistance des conseils d'administration dans un climat scolaire qui se dégrade de plus en plus. Alors que l'on attend de la sagesse, de l'apaisement, de la concertation, notre fédération découvre par des annonces ministérielles la mise en œuvre de l'acte 2 du choc des savoirs. Après un entracte dû à l'absence de gouvernement à la rentrée, la machine s'emballe à nouveau :

- Le brevet des collèges redevient une haie à franchir pour accéder au lycée ;
- La classe préparation seconde fait son retour après son abandon par l'ancienne ministre de l'Éducation nationale ;
- Le bac est une nouvelle fois réformé probablement pour permettre à l'enseignement supérieur de disposer de repères fiables pour sélectionner ses candidats avec la création d'une épreuve anticipée de mathématiques. La pression va encore s'accroître au lycée, notamment en première alors que nombre d'élèves sont déjà au bord du point de rupture.

Tout ceci sans aucune concertation.

Il avait été promis aux parents de l'école publique, aux membres de la communauté éducative, de l'écoute et de la considération. Force est de constater que ce n'est pas le cas. La FCPE ne s'y résout toujours pas et rappelle que son recours contre le choc des savoirs est en ce moment même en cours d'instruction devant le Conseil d'Etat. Notre fédération entend y maintenir plus que jamais ses positions et continuera à faire entendre sa voix pour reconstruire un service public afin que l'éducation soit à la hauteur des besoins des élèves ainsi que des attentes des familles.

En effet, depuis près d'un an, la communauté éducative a largement rejeté le choc des savoirs, considérant que cette réforme n'allait rien apporter de bon aux élèves ; pire qu'elle allait consolider une école du tri des élèves, une école de la compétition en niant tout ce que les sciences de l'éducation prônent de négatif sur de tels groupes de niveau qui ne disent plus leur nom.

Cette réforme a donc été imposée aux forceps à la communauté éducative, exaspérée par une avalanche de réformes, dans une école publique ébranlée par un manque de moyens criants et avec de nombreux chantiers à ouvrir d'urgence pour apporter des réponses immédiates, concrètes aux besoins des élèves et aux attentes de toute la communauté éducative.

Aucune considération n'a été portée au refus des membres du Conseil supérieur de l'éducation et aux centaines de mobilisations dans les territoires. Pourtant, c'était il y a moins de six mois... Notre fédération demande que son exigence d'un réel débat démocratique autour de l'école publique soit entendue et renouvelle son appel à l'organisation d'une [convention citoyenne](#) pour apporter des réponses pérennes et capables de faire consensus à l'échelle de la nation.

## À propos de la FCPE

Première fédération de parents d'élèves, forte de plus de 140 000 adhérents, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics.

Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires. La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, qui agit sur l'ensemble du territoire hexagonal comme dans les territoires ultramarins. Elle est également présente dans les établissements français à l'étranger.

[fcpe.asso.fr](http://fcpe.asso.fr)

### Contact presse FCPE :

Laurence Guillermou :

06 82 81 40 82 / [fcpecom@fcpe.asso.fr](mailto:fcpecom@fcpe.asso.fr)



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur l'espace presse de la FCPE nationale.

[Se désinscrire](#)

